

Cependant, notre parti sera toujours en faveur de la liberté du commerce au Canada et s'arrangera pour que le rôle du gouvernement fédéral soit toujours de garantir que tous les produits peuvent circuler librement dans le pays. Nous ne sommes pas d'avis, comme nous l'a suggéré dernièrement le syndicat du blé de la Saskatchewan, que d'une façon ou d'une autre il serait opportun de laisser la Commission canadienne du blé agir à sa guise au nom des céréaliculteurs des Prairies et de fixer les prix dans d'autres parties du pays, et que cela serait dans l'ordre des choses. Il y a certaines mesures à prendre et nous les prendrons. Voilà pourquoi je dis aux députés que la seule chose juste et raisonnable à faire est d'attendre de connaître tous les volets de cette politique avant de s'impatienter et de la critiquer.

On nous a parlé de télégrammes. Tous s'appuient sur des rumeurs qui ne reflètent ni justement, ni adéquatement les politiques que nous comptons présenter vers la fin de juillet après que nous aurons eu nos dernières discussions avec les différentes personnes qui les ont demandées.

Il me faut tout au moins dire quelques mots sur l'autre partie de la motion du député de Saskatoon-Biggar. Je pense que la partie concernant les protéines et les prix de l'alimentation a dû être ajoutée plus pour insister sur l'urgence du débat que comme partie importante du discours du député. Il en a certainement parlé très rapidement.

Il a dit, ai-je remarqué, que cette réglementation est très mauvaise parce que cela ferait monter les prix. Je lui rappellerai tout au moins ce qu'a dit le député de Crowfoot (M. Horner) à savoir que cela allait faire baisser les prix. Je signale au député de Saskatoon-Biggar que le raisonnement du député de Crowfoot tend en général à être bien meilleur à cet égard mais que malheureusement pour lui les choses ont pris la direction opposée et les prix ont tendance, en ce moment, à monter plutôt qu'à baisser. C'est cependant l'un des problèmes de ces arguments logiques. Il y a seulement quelques semaines que le député de Crowfoot et celui de Lisgar (M. Murta) disaient que les prix avaient atteint leur sommet dans le monde. Ils en étaient absolument sûrs. A ce moment-là, ils comptaient résolument sur un prix de \$5 pour le colza et s'ils avaient été aussi certains que c'était le prix le plus élevé, ils devraient se lancer sur le marché et faire de l'argent.

Je soupçonne qu'ils ne l'ont pas fait, et puisque le colza coûte maintenant près de un dollar de plus c'est très bien ainsi. J'espère que l'on a appris quelques leçons pour avoir décidé expéditivement du moment de la pointe des prix, de leur cours moyen, de leur hausse et de leur baisse. Les conservateurs connaissent bien des choses. Ils savent toujours le lendemain ce qui s'est produit la veille. C'est bien entendu leur sens de la prévision qui leur permet de prédire et d'annoncer clairement ce qui s'est déjà produit.

● (2120)

**M. Doug Rowland (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, lorsque le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) et moi-même avons présenté cette motion dont la Chambre est saisie ce soir, nous avions l'appui de tous nos collègues du caucus, et afin d'éclairer surtout le ministre chargé de la Commission canadienne du blé (M. Lang) et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), nous leur disons que si leur nouvelle politique nationale relative aux grains fourragers comporte l'abandon de la surveillance par la Commission canadienne du blé du déplacement des grains fourragers entre les provinces, ils seront entraînés dans une guerre comme ils n'en ont jamais vue jusqu'ici, et ils ont été

### Grains fourragers

témoins de quelques batailles au sujet de l'agriculture en cette enceinte l'an dernier. Ça va barder. Il n'y a pas un seul organisme d'envergure représentant les cultivateurs de l'Ouest qui ne soit pas tout à fait opposé à l'abandon de l'idée sous-jacente à la commercialisation ordonnée des grains sous les auspices de la Commission canadienne du blé.

J'ai à mon bureau, comme la plupart des députés j'en suis sûr, un tas de lettres, télégrammes et communiqués que j'ai reçus de toutes les principales organisations agricoles nationales et locales, et de divers agriculteurs qui exigent que les députés empêchent l'abandon de la vente dirigée des grains fourragers sous l'autorité de la Commission canadienne du blé. Le message suivant, qui a été distribué par la Co-operative Implements Ltd. aux invités qui assistaient à l'ouverture de sa nouvelle usine de Winnipeg, est un exemple typique. J'aimerais vous le dire au complet, car il résume l'essentiel de tous les messages que j'ai reçus. Il se lit comme suit:

L'organisation agricole Co-operative Implements, comme beaucoup d'autres organisations du même genre, a été créée dans le but d'améliorer la puissance de négociation des agriculteurs et dans le but de protéger ceux-ci contre l'exploitation par les monopoles. En tant que telle, nous faisons partie du mouvement agricole et nous avons intérêt à l'appuyer dans sa lutte pour maintenir et étendre la vente dirigée des produits agricoles.

Votre conseil de direction voit d'un œil très inquiet les rapports suivant lesquels le gouvernement du Canada est sur le point d'en revenir à un marché ouvert, soit directement ou indirectement, pour les grains fourragers, y compris le blé fourrager.

Cette mesure, si elle est adoptée par le gouvernement du Canada, profiterait au commerce des grains et aux spéculateurs de la Bourse des grains de Winnipeg; elle ne serait pas dans l'intérêt ni des producteurs de grain ni des éleveurs de bétail au Canada.

L'adoption de cette mesure rétrograde signifierait, en fait, la destruction de 70 ans de travail et de lutte acharnés par le mouvement agricole pour obtenir une vente dirigée des produits agricoles car elle permettrait le retour à la spéculation et à la manipulation du commerce des grains par la Bourse des grains de Winnipeg.

L'autorité de la Commission canadienne du blé sur le marché doit être maintenue et renforcée de façon à lui permettre de faire un travail efficace au niveau de:

1. La gestion des stocks de grains qui pénètrent sur les marchés intérieurs et d'exportation;
2. La fourniture d'installations de manutention des grains et de services de transport;
3. L'assurance de gains maximums pour les producteurs de grains et l'assurance des stocks nécessaires aux éleveurs de bétail, de vaches laitières et de volailles;
4. L'élimination de l'influence des spéculateurs et des manipulateurs du marché.

Le Conseil d'administration demande au gouvernement du Canada et des provinces de renforcer les pouvoirs de commercialisation de la Commission canadienne du blé. En tant que collaborateurs responsables et membres du mouvement agricole nous vous demandons, à votre retour chez vous, de continuer à surveiller la situation de près et d'appuyer activement les organismes agricoles qui font légitimement partie du mouvement agricole et qui s'efforcent de maintenir et d'étendre les pouvoirs de commercialisation de la Commission canadienne du blé.

Tel est le message de la Co-operative Implements. L'Union nationale des cultivateurs, la Fédération canadienne de l'Agriculture, les Syndicats du blé du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta parlaient également dans ce sens. Il a fallu aux fermiers de l'Ouest 30 ans d'efforts pour placer le commerce interprovincial des céréales fourragères sous le contrôle de la Commission canadienne du blé. Cette dernière exerce maintenant ce contrôle depuis 23 ans. Il n'est pas question que les fermiers de l'Ouest permettent à une nouvelle politique en matière de céréales fourragères de mettre fin à ce contrôle.